



Assemblée générale

Soixante-quinzième session

32^e séance plénière

Mardi 1^{er} décembre 2020, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Bozkir (Turquie)

En l'absence du Président, M. Arriola Ramírez (Paraguay), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 10 heures.

Point 14 de l'ordre du jour

Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes

Rapports du Secrétaire général (A/75/188 et A/75/542)

Note du Secrétaire général (A/75/229)

Point 122 de l'ordre du jour

Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire

Rapport du Secrétaire général (A/75/542)

Point 128 de l'ordre du jour

Renforcement du système des Nations Unies

a) **Renforcement du système des Nations Unies**

Projet de résolution (A/75/L.37)

b) **Rôle central du système des Nations Unies dans la gouvernance mondiale**

Le Président par intérim (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Indonésie, qui va présenter le projet de résolution A/75/L.37.

M. Djani (Indonésie) (parle en anglais) : J'ai l'honneur de présenter le projet de résolution A/75/L.37, intitulé « Coopération internationale face aux difficultés connues par les gens de mer à cause de la pandémie de COVID-19 et en appui aux chaînes d'approvisionnement mondiales ».

La crise de la maladie à coronavirus (COVID-19) a posé des difficultés sans précédent à l'économie mondiale. Toutefois, l'industrie du transport maritime reste la colonne vertébrale de l'économie internationale et de la chaîne d'approvisionnement mondiale, acheminant plus de 80 % du commerce mondial. Elle joue aussi un rôle important en assurant la livraison de fournitures médicales vitales, de denrées et d'autres biens de base qui sont cruciaux pour faire face à la COVID-19 et s'en relever.

Dans les coulisses de ce secteur essentiel, 2 millions de gens de mer ont fait preuve de dévouement et de professionnalisme pendant cette crise, en veillant à la bonne marche du commerce et de la logistique à l'échelle mondiale. Dans une large mesure, leur travail et leur engagement passent inaperçus.

Malheureusement, les gens de mer restent en proie à des difficultés importantes en raison de la pandémie. Les restrictions de déplacements ont compliqué les relèves d'équipage et empêchent les marins d'embarquer

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).



et de débarquer. C'est pourquoi on signale que des centaines de milliers d'entre eux seraient bloqués en mer depuis des mois.

Depuis le début de la pandémie, l'Assemblée générale a reconnu le rôle des travailleurs essentiels du monde entier qui se sont dévoués et qui risquent leur vie pour protéger la santé, la sécurité et le bien-être d'autrui. Les gens de mer font véritablement partie de ce groupe. Pendant cette crise, nous devons faire preuve d'attention, de détermination et de soutien à l'égard de ces héros de l'ombre, qui travaillent dans des circonstances difficiles et éprouvantes pour que les chaînes d'approvisionnement mondiales ne soient pas perturbées.

Le projet de résolution demande donc instamment aux États Membres de désigner les gens de mer et autres personnels marins comme des travailleurs clés. Il engage aussi les gouvernements à mettre en œuvre les mesures pertinentes destinées à faciliter les relèves d'équipage en mer, notamment en permettant embarquements et débarquements, en redoublant d'efforts pour faciliter les voyages et les rapatriements ainsi qu'en garantissant l'accès aux soins médicaux. En résumé, le projet de résolution demande aux gouvernements, ainsi qu'aux organisations internationales et aux parties prenantes concernées, d'accorder l'attention nécessaire et de prendre des mesures concrètes pour assurer le bien-être des gens de mer.

Ce projet de résolution est le fruit d'une collaboration continue, réalisée de façon ouverte et transparente. Je remercie tous les pays qui se sont portés coauteurs de cette initiative et qui l'ont soutenu, ainsi que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, l'Organisation internationale du Travail et l'Organisation maritime internationale pour leur engagement et leur aide au cours des consultations.

Nous espérons que cette initiative sera un pas supplémentaire vers l'intensification de nos efforts pour remédier aux difficultés que rencontrent les gens de mer en raison de la pandémie de COVID-19 et pour venir en appui aux chaînes d'approvisionnement mondiales.

Je voudrais pour terminer saisir cette occasion pour exprimer une fois de plus, au nom de tous les coauteurs, notre sincère reconnaissance à tous les États Membres de l'ONU pour leur participation constructive et la souplesse dont ils ont fait preuve tout au long du processus de ce projet de résolution.

M^{me} Vissers (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom de l'Union européenne (UE) et de ses États membres. La Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et

l'Albanie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel ; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova et la Géorgie, s'associent à cette déclaration.

Je voudrais tout d'abord remercier M. Widya Sadnovic, de l'Indonésie, pour son rôle de facilitateur lors des négociations sur cette initiative majeure, ainsi que tous les autres intervenants, pour leur participation constructive.

L'UE et ses États membres se félicitent de l'adoption par consensus du projet de résolution A/75/L.37. Les gens de mer sont des travailleurs clés absolument indispensables. Ce sont eux qui transportent les biens essentiels : la nourriture que nous consommons, le carburant qui alimente nos véhicules, et les médicaments et le matériel que les médecins utilisent dans nos hôpitaux pour combattre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et d'autres maladies.

Ce sont eux qui assurent le commerce mondial, et pourtant des centaines de milliers de marins sont aujourd'hui bloqués à bord de leurs navires. À cause des restrictions de déplacements et de la fermeture des frontières, ils ne peuvent pas quitter leur navire et rentrer chez eux après de longs mois de travail ininterrompu. Ils sont épuisés, aussi bien physiquement que moralement, puisqu'ils ont, pour beaucoup, dépassé les durées de travail fixées par le droit international pour le travail à bord. C'est un risque pour leur santé, leur vie et la sécurité des navires sur lesquels ils travaillent, ainsi que pour l'environnement marin du monde entier. Cela risque aussi de perturber gravement les chaînes d'approvisionnement et le commerce international, qui sont plus essentiels que jamais en ces temps difficiles.

Nous voudrions souligner que les gens de mer doivent absolument pouvoir voyager et transiter, à la fois pour rentrer chez eux et pour embarquer afin de décharger leurs collègues. Le rapatriement est un droit fondamental des marins lorsqu'ils terminent leur contrat. Nous devons veiller au respect de ce droit pour ces travailleurs clés dans les circonstances exceptionnelles que nous connaissons tous actuellement.

L'UE et ses États membres tiennent également à rappeler que les relèves d'équipage peuvent être organisées en toute sécurité et effectuées à faible risque, et que les ports de tous les États membres de l'UE sont ouverts aux relèves d'équipage. Le 9 novembre, l'Organisation maritime internationale a approuvé les protocoles visant à garantir la sécurité de la relève des équipages, ce qui

va dans le sens d'une harmonisation accrue des règles afin de garantir que les relèves d'équipage puissent se faire en toute sécurité.

Les marins ne sont toutefois pas les seuls gens de mer qui sont fréquemment oubliés malgré leur travail essentiel. L'UE et ses États membres remercient les marins et les pêcheurs pour le travail important et difficile qu'ils accomplissent chaque jour. C'est pourquoi nous regrettons qu'aucun accord n'ait pu être trouvé pour accorder aux pêcheurs l'attention qu'ils méritent dans ce projet de résolution.

Enfin, la pandémie a accentué les problèmes sous-jacents du travail maritime, et les gens de mer ont besoin de notre soutien. Ce projet de résolution constitue un engagement clair à garantir qu'ils le reçoivent. La régularité des relèves appelle les États du monde entier à travailler ensemble et à assouplir les restrictions de déplacements pour les équipages en mer, ce qui est une condition préalable à la sécurité du trafic maritime dans le monde entier et donc aux flux commerciaux mondiaux. Nous comptons poursuivre les discussions sur la manière d'assurer des conditions de vie et de travail décentes, ainsi que la sécurité à bord des navires marchands et de pêche.

M^{me} González López (El Salvador) (*parle en espagnol*) : Mon pays remercie le Secrétaire général pour la présentation de son rapport (A/75/542) sur le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, qui servira de guide pour le Forum d'examen des migrations internationales qui se tiendra en 2022.

El Salvador reconnaît que l'adoption du Pacte mondial constituait une avancée cruciale vers une approche plus globale des migrations au sein de l'ONU, une approche fondée sur les droits de l'homme tout au long du cycle migratoire, respectant par ailleurs l'engagement pris s'agissant de la cible 10.7 du Programme de développement durable à l'horizon 2030, à savoir faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées.

Pour El Salvador, la question des migrations est une priorité. Notre pays est donc prêt à collaborer et à contribuer de manière constructive au processus de suivi, de contrôle et d'examen du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Nous pensons en effet que, faute d'institutions de suivi et de contrôle efficaces et sans une réorientation des acteurs multilatéraux du développement et des droits de l'homme, le Pacte mondial risque de devenir un instrument sans effet, ce que nous ne pouvons pas tolérer collectivement.

Nous saluons donc le rôle joué dans ce cadre par l'Organisation internationale pour les migrations, ainsi que le travail du système des Nations Unies pour le développement. Nous nous félicitons également des interactions avec d'autres instances mondiales en dehors du système des Nations Unies.

Dans ce contexte, et comme le souligne le paragraphe 30 du rapport, El Salvador et trois autres États Membres se sont engagés à devenir des champions du Pacte mondial. Nous collaborerons avec le Réseau des Nations Unies sur les migrations pour promouvoir les meilleures pratiques et favoriser l'échange entre pairs et la réalisation des objectifs du Pacte mondial.

Nous estimons que, pour atteindre ces objectifs, il est important de garantir les ressources techniques et financières nécessaires pour gérer efficacement la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations, car aucun État ne peut réussir à gérer seul les migrations. Il nous faut un cadre de coopération internationale et régionale pour les migrations qui associe les pays d'accueil, de transit et de destination afin de mieux gérer ces migrations.

Nous saluons la prise en compte dans le rapport présenté aujourd'hui des répercussions de la maladie à coronavirus (COVID-19) sur la mise en œuvre du Pacte mondial. À ce propos, je tiens à signaler l'initiative commune lancée par El Salvador et un groupe de pays, qui bénéficie également du soutien de plus de 100 États Membres et qui met en valeur les apports positifs et importants des migrants dans leurs pays de destination.

Nombre de ces personnes ont fait face à des problèmes spécifiques pendant la pandémie de COVID-19, ce pour diverses raisons, notamment de mauvaises conditions de vie et de travail, des connaissances et des réseaux locaux limités, la xénophobie, la discrimination, le manque d'accès aux soins de santé et aux services connexes et l'exclusion des mesures prises face à la pandémie dans les pays hôtes.

Enfin, mon pays reconnaît que de nombreux migrants sont en première ligne dans la lutte, ou bien jouent un rôle fondamental en tant que travailleurs essentiels dans la prestation de soins informelle et formelle. Pour nous, c'est l'occasion de comprendre les contributions utiles des migrants à leur pays d'accueil. Il est temps de changer de discours sur les migrants et de prendre acte du rôle essentiel qu'ils jouent dans la lutte contre la pandémie.

M. Messenger (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis sont heureux de se porter coauteurs du projet de résolution A/75/L.37, qui met en lumière

la situation critique dans laquelle se trouvent aujourd'hui les gens de mer dans bien des régions du monde.

Les États-Unis ont travaillé sans relâche pour faciliter les relèves d'équipage et le rapatriement des marins, puisqu'à cet égard nous avons aidé de nombreux marins cette année. Les États-Unis ont porté haut et fort la demande faite aux États de prendre des mesures énergiques pour faciliter les roulements des équipages. En cette période difficile, les États-Unis ont assuré l'accès aux soins médicaux d'urgence conformément à leurs obligations internationales et à ce projet de résolution, afin de lutter contre les effets de la maladie à coronavirus (COVID-19) sur la communauté des gens de mer.

Je remercie le Président et les Coprésidents pour leur direction éclairée et leur attitude constructive dans ces circonstances extraordinaires.

M. Othman (Malaisie) (*parle en anglais*) : La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a effectivement été lourde de conséquences pour tout le monde, et notamment pour les gens de mer et les autres personnels marins, qui risquent leur vie pour que le commerce mondial ne soit pas paralysé. Cette pandémie a aussi mis en lumière l'interdépendance mondiale des nations et l'importance du transport maritime en tant que secteur essentiel pour l'acheminement ininterrompu des fournitures essentielles et pour le commerce mondial en période de crise et de reprise, tout comme en temps normal.

Dans ce contexte, la Malaisie est heureuse de se porter coauteur du projet de résolution A/75/L.37, intitulé « Coopération internationale face aux difficultés connues par les gens de mer à cause de la pandémie de COVID-19 et en appui aux chaînes d'approvisionnement mondiales ».

Nous estimons que l'accès aux soins médicaux, tel qu'il ressort des douzième et quatorzième alinéas du préambule ainsi que du paragraphe 5 du projet de résolution, devrait avoir une portée plus large.

La Malaisie tient donc à saisir cette occasion pour exhorter les États Membres à assumer leurs responsabilités et à se partager la tâche d'aider et de soigner les marins qui ont présenté des symptômes de la COVID-19 à bord, avant de les rapatrier et de les renvoyer en toute sécurité dans leur pays d'origine.

Pour finir, en tant que nation maritime, État Membre et membre du Conseil de l'Organisation maritime internationale, la Malaisie soutient les gens de mer et autres travailleurs en première ligne du secteur maritime.

M^{me} McArdle (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le Royaume-Uni est heureux de se porter coauteur du projet de résolution A/75/L.37.

Tandis que le monde entier a été confronté cette année à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), l'action collective internationale a donné à juste titre la priorité à la continuité des chaînes d'approvisionnement mondiales afin d'assurer la résilience de nos économies nationales.

Les gens de mer ont été en première ligne de cette action. Ce sont des travailleurs clés responsables du fonctionnement sûr et efficace du système de transport maritime, qui assure plus de 80 % du commerce mondial. Les gens de mer et ceux qui font fonctionner leurs navires se sont heurtés à des difficultés sans précédent, posées par la pandémie. Il s'agit en particulier des restrictions qui les ont empêchés d'effectuer les relèves d'équipage pour rentrer chez eux et bénéficier de soins de santé et d'assistance.

Le Royaume-Uni a été à l'avant-garde des initiatives internationales visant à remédier à ces problèmes. En mars, le Royaume-Uni a désigné les gens de mer et autres travailleurs maritimes comme des travailleurs clés. Nous avons écrit à l'Organisation maritime internationale (OMI), à l'Organisation internationale du Travail et à l'Organisation mondiale de la Santé pour confirmer notre détermination totale à assurer le bien-être des gens de mer de toutes les nationalités et pour rassurer la communauté internationale sur le fait que le Royaume-Uni continuera à reconnaître ses engagements au titre des conventions internationales sur le transit et le transfert des gens de mer et leur droit d'accès aux congés à terre et aux soins médicaux.

Le 9 juillet, le Royaume-Uni a accueilli le Sommet maritime international sur les relèves d'équipages, qui a réuni les principales parties prenantes des gouvernements, des organisations internationales et des organisations représentant le secteur et les travailleurs. Nous nous sommes employés sans relâche à encourager la mise en œuvre du protocole de l'Organisation maritime internationale visant à garantir la sécurité de la relève et du voyage des équipages pendant la pandémie de COVID-19, qui a ensuite été approuvé par le Comité de la sécurité maritime de l'OMI en novembre.

Les gens de mer sont la pierre angulaire de l'économie mondiale. En tant que pays côtier et État du pavillon, le Royaume-Uni a conscience de la situation critique dans laquelle se trouvent les marins au Royaume-Uni comme

dans l'économie mondiale. Plus que jamais, nous devons veiller à ce que le fret puisse entrer et sortir des pays et à ce que le commerce mondial se poursuive au profit de tous les citoyens et de l'économie mondiale.

La crise que subissent les marins et les autres personnes en mer ne peut plus durer. Au nom de leur santé physique et mentale, de la protection du milieu marin et de la protection de l'économie et des chaînes d'approvisionnement mondiales, nous exhortons les États à agir immédiatement.

Le Royaume-Uni continue à travailler sur des mesures qui permettront de soutenir davantage les gens de mer, et nous sommes heureux de nous porter coauteur de ce projet de résolution aux côtés de nombreux autres partenaires, tels que l'Indonésie. À ce propos, je tiens à exprimer notre reconnaissance à l'Indonésie, en particulier à M. Widya Sadnovic, pour l'initiative et l'approche globale adoptée tout au long du processus de négociation.

M. De La Mora Salcedo (Mexique) (*parle en espagnol*) : Le Mexique prend la parole pour saluer le rapport du Secrétaire général (A/75/542) sur le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Le Pacte mondial pour les migrations est un document qui couronne des décennies d'efforts multilatéraux visant à donner aux migrations internationales le traitement global qu'elles méritent. La réunion en un seul document de tous les aspects de la question des migrations est une prouesse de l'Organisation.

Le Mexique a participé activement au processus d'élaboration du Pacte mondial. Aujourd'hui, notre intérêt et notre engagement en faveur de la mise en œuvre de ses 23 objectifs sont toujours d'actualité. Il est temps d'agir. C'est pourquoi nous nous félicitons des progrès relevés dans le rapport du Secrétaire général et nous remercions le Réseau des Nations Unies sur les migrations de nous avoir aidés à trouver des possibilités d'agir.

Nous avons accepté de nous joindre aux pays champions car nous sommes convaincus de l'utilité du Pacte pour établir une gouvernance des migrations internationales selon une approche fondée sur les droits de l'homme. Grâce à la coopération internationale, le Pacte prend vie sur le terrain au profit des gouvernements, des migrants et de leurs communautés.

Après l'adoption du Pacte, le Mexique s'est engagé à verser une contribution volontaire au fonds d'affectation spéciale pour les migrations, lequel vise

à réaliser des projets contribuant à la mise en œuvre du Pacte mondial. Nous remercions à nouveau le fonds d'avoir sélectionné un projet conjoint entre le Mexique et un pays frère de notre région pour l'intégration des migrants.

Le Mexique a présenté un rapport à la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur les actions qu'il a entreprises pour accélérer la mise en œuvre et la réalisation des objectifs du Pacte, ainsi que sur les défis que nous devons relever. Nous participons activement à la réunion d'examen régionale qui se tiendra en mars 2021. Ce travail a bénéficié de l'appui fondamental de l'Organisation internationale pour les migrations et des organismes des Nations Unies, à qui nous avons également fait part de nos commentaires sur le contenu du rapport du Secrétaire général.

Le moment est propice pour reconnaître que la question des migrations a fait des progrès considérables ces dernières années, en grande partie sous l'influence du Pacte lui-même. Cependant, nous ne pouvons pas ignorer les répercussions de la pandémie sur les conditions de vie des migrants. Au-delà des vulnérabilités qui les touchent, ils démontrent au quotidien, par leur travail et leurs efforts, combien ils sont essentiels à la bonne marche de l'économie mondiale.

Le Mexique est convaincu que le Pacte est un outil précieux pour renforcer le dialogue, la coopération internationale et le partage équitable des responsabilités. Grâce aux efforts conjoints entre les États, les organisations internationales, le secteur privé et la société civile, nous pouvons faire en sorte que migrer soit une décision et pas une nécessité.

Comme nous étions convenus dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, la migration doit être sûre, ordonnée et régulière. Nous appelons toutes les délégations à mettre à profit le rapport présenté aujourd'hui afin que les migrants soient au cœur des initiatives de relèvement socio-économique.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur ces questions. L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/75/L.37, intitulé « Coopération internationale face aux difficultés connues par les gens de mer à cause de la pandémie de COVID-19 et en appui aux chaînes d'approvisionnement mondiales ».

Je donne maintenant la parole au représentant du Secrétariat.

M. Nakano (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : J'annonce que, depuis le dépôt du projet de résolution, outre ceux dont la liste figure dans le document, les pays ci-après se sont portés coauteurs du projet de résolution A/75/L.37 : Albanie, Allemagne, Angola, Australie, Autriche, Brésil, Bulgarie, Canada, Chypre, Danemark, Djibouti, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Gambie, Grèce, Guatemala, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Kazakhstan, Lettonie, Lituanie, Malaisie, Malte, Monténégro, Myanmar, Namibie, Nigéria, Norvège, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Qatar, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Slovaquie, Slovénie, Suède, Tchéquie, Timor-Leste, Togo, Turkménistan, Turquie, Venezuela (République bolivarienne du) et Viet Nam.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide d'adopter le projet de résolution A/75/L.37 ?

Le projet de résolution est adopté (résolution 75/17).

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen des points 14, 122 et 128 de l'ordre du jour et des alinéas a) et b) du point 128 de l'ordre du jour.

Point 11 de l'ordre du jour

Le sport au service du développement et de la paix

- a) **Le sport au service du développement et de la paix**
- b) **Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique**

Rapport du Secrétaire général (A/75/155/Rev.1)

Projet de résolution (A/75/L.30)

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Représentante permanente de Monaco, qui va présenter le projet de résolution A/75/L.30.

M^{me} Picco (Monaco) : J'ai l'honneur de présenter le projet de résolution A/75/L.30 intitulé « Le sport, facteur de développement durable » en ma qualité de Représentante permanente de Monaco et au nom de S. E. M^{me} Alya Al-Thani, Représentante permanente de l'État du Qatar, en nos qualités de Coprésidentes du

Groupe des amis du sport au service du développement durable, ainsi que des autres coauteurs.

Nous espérons que d'autres délégations pourront se joindre en tant que coauteurs avant l'adoption de ce projet de résolution et je rappelle que la déclaration conjointe sur l'impact de la pandémie sur le sport, l'activité physique et le bien-être et ses effets sur le développement social avait été avalisée par 118 États Membres en juin dernier.

En premier lieu, nous nous félicitons de l'engagement actif et constructif de toutes les délégations lors des consultations pour que ce projet de résolution soit, cette année encore, adopté par l'Assemblée générale par consensus. Cet engagement démontre tout l'intérêt que les États Membres portent à la question du sport au service du développement durable. L'action du système des Nations Unies dans ce domaine en ressort aussi davantage reconnue et renforcée. La vitalité que continuent d'avoir les échanges sur ce thème démontre aussi qu'il est particulièrement d'actualité, malgré les importants enjeux soulevés par la pandémie de COVID-19.

Ce projet incorpore, en effet, des éléments nouveaux importants. Dans le contexte particulier de la présente session, il reconnaît les répercussions importantes de la pandémie de COVID-19 « sur tous les aspects du sport professionnel, amateur et de masse, ainsi que sur les rassemblements sportifs de jeunes, officiels et informels ».

L'exemple le plus marquant a sans doute été le report des Jeux olympiques et paralympiques Tokyo 2020. Le travail sans relâche de toutes les parties concernées, le Comité d'organisation des Jeux de Tokyo, le Comité international olympique, le Comité international paralympique et les autorités japonaises, se poursuit et permettra, nous en sommes convaincus, de célébrer ces événements planétaires à l'été 2021.

À cet exemple particulièrement symbolique, s'ajoute une multitude d'impacts qui sont tous vivement ressentis et déplorés. Les conditions d'entraînement et de compétition des athlètes ont été chamboulées ; les nombreuses restrictions ont posé des problèmes considérables pour la santé physique et mentale et le bien-être des personnes, des familles et des communautés. Les difficultés rencontrées par tout l'écosystème sportif ont eu des répercussions socioéconomiques dans plusieurs domaines dont celui de l'emploi.

L'ONU, ses entités et les nombreux partenaires pertinents ne sont pas restés sans réponse pour autant et

ont notamment étudié l'impact de la pandémie, la place du sport dans nos vies quotidiennes et la contribution que peut jouer le secteur sportif pour le relèvement. Ainsi, une note d'orientation du Département des affaires économiques et sociales sur l'impact de la pandémie sur le sport, l'activité physique et le bien-être et ses effets sur le développement social a été publiée en mai dernier.

De plus, une note d'orientation interagence sur la réouverture, le redressement et la résilience, à laquelle ont contribué 11 entités onusiennes, a été approuvée très récemment.

Les références à la contribution du sport à la santé physique et mentale, à l'autonomisation des jeunes, ainsi qu'au bien-être des individus et des communautés ont aussi été renforcées dans ce projet de résolution.

Le rapport du Secrétaire général (A/75/155/Rev.1) fournit une analyse détaillée et très pertinente, d'une part sur les liens entre le sport et la pandémie de COVID-19 et d'autre part sur la contribution du sport au développement durable.

Ce rapport contient six recommandations qui ont toutes été intégrées au projet de résolution. Elles portent respectivement, premièrement, sur la cohérence à l'échelle du système et la coordination ; deuxièmement, sur l'inclusion du sport et de l'activité physique dans les plans de relance post-COVID-19 et dans les stratégies nationales de développement durable ; troisièmement, sur la fourniture d'orientations en matière de recherche, de normes et de politiques ; quatrièmement, sur la fourniture de services de renforcement des capacités, de coopération technique et d'assistance financière, selon qu'il conviendra ; cinquièmement, sur l'exploitation de la technologie numérique dans le contexte de la pandémie et au-delà ; et sixièmement, sur l'élaboration et l'adoption d'indicateurs communs visant à mesurer la contribution de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport.

Enfin, par cette résolution, les États Membres reconnaissent le travail du Département des affaires économiques et sociales, en charge du portefeuille du sport pour le développement durable depuis 2017 et encourage le Département à continuer son travail. Les États Membres sont en outre invités à soutenir ce travail, y compris par le biais de contributions volontaires. À cet égard, le rôle et les activités de la Division du développement social inclusif et de sa directrice, M^{me} Daniela Bas, sont cruciaux.

Monsieur le Président, permettez-moi de dire quelques mots à titre national.

La Principauté de Monaco considère depuis longtemps le sport comme un outil de développement, par sa contribution à la santé, l'éducation, l'inclusion et la lutte contre les inégalités. Cette conviction s'est vue renforcée dans les circonstances actuelles. Pendant la pandémie, l'activité a souvent pu continuer uniquement grâce à l'utilisation de technologies digitales, pour suivre des exercices en ligne depuis son domicile par exemple. Toutefois, des disparités existent entre (et dans) les pays quant à l'accès à ces nouvelles technologies.

Par ailleurs, assurer un accès totalement inclusif au sport, à l'éducation physique et à l'activité physique doit être au centre des efforts de chacun. Il est souvent bien plus difficile pour les filles, les femmes, les personnes handicapées et les personnes en situation vulnérable d'avoir accès à des structures sportives et aux opportunités offertes par le sport. Ces disparités doivent être levées, dès à présent et a fortiori sur le long terme après la phase de réouverture.

Nous avons besoin, dans notre réponse à la pandémie comme dans tous les autres domaines, d'une solidarité accrue entre les pays et au sein des pays. Par son pouvoir rassembleur, le mouvement sportif peut être l'un des acteurs majeurs de cet élan solidaire. Il a ainsi été particulièrement opportun que des campagnes de sensibilisation sur la réponse à la crise sanitaire aient été menées conjointement par des entités onusiennes et le secteur sportif. Je pense par exemple à la campagne « #HealthyTogether » du Comité international olympique, de l'ONU et de l'Organisation mondiale de la Santé en juin dernier.

Le rôle des données et des statistiques pour mesurer la contribution du sport est également essentiel. Par exemple, il est estimé que, dans les pays de l'Union européenne, le secteur du sport contribue à 2 % du PIB et crée plusieurs millions d'emplois. Cet apport socioéconomique dépasse ainsi largement le cadre des seuls athlètes professionnels. C'est en réalité un secteur d'activité qui concerne aussi bien l'entretien et la gestion de stades et d'installations sportives que le tourisme, les médias, ainsi que la production et la consommation d'équipements et de matériels sportifs.

Enfin, je veux aussi réaffirmer que le sport est l'affaire de tous. Les autorités publiques ont certes une responsabilité première pour assurer l'accès au sport et à l'éducation physique pour tous, mais la société civile est aussi un formidable moteur pour porter toujours plus haut le potentiel exceptionnel offert par le sport et sa pratique.

À Monaco par exemple, Peace and Sport, l'association pour la paix par le sport, met en œuvre depuis de

nombreuses années des initiatives pour rendre le sport plus accessible et pour l'utiliser comme un outil en faveur de la réconciliation des populations sortant d'un conflit. Une application numérique a été lancée pour assister les éducateurs en leur donnant accès, de façon innovante et digitale, à du contenu pédagogique et à la méthodologie développée par Peace and Sport.

Par un engagement résolu, au niveau des communautés, le mouvement sportif et le mouvement associatif au sens large peuvent donc mobiliser, convaincre et pousser les autorités à agir pour le bien collectif des sportifs amateurs, des jeunes et de toute la communauté.

Pour conclure et revenir au projet de résolution, nous nous félicitons par avance de son adoption et en particulier de l'appel lancé au paragraphe 8 où les États Membres sont entre autres encouragés à « inclure le sport et l'activité physique dans les plans de relance post-COVID-19 et les stratégies nationales de développement durable ».

Par son pouvoir unificateur, par sa contribution à la santé physique et mentale, par les valeurs qu'il promeut, par les opportunités économiques qu'il offre et par son impact social, le sport est véritablement un facteur important de développement durable.

M^{me} Guo (Singapour) (*parle en anglais*) : Ma délégation souhaite remercier le Secrétaire général pour son rapport détaillé intitulé « Le sport, catalyseur de la paix et du développement durable pour tous à l'échelle mondiale » (A/75/155/Rev.1). Nous remercions également Monaco et le Qatar d'avoir co-facilité le projet de résolution A/75/L.30, intitulé « Le sport, facteur de développement durable ».

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a bouleversé la vie et les moyens de subsistance de milliards de personnes sur toute la planète. Ses conséquences ont été particulièrement graves pour les segments les plus vulnérables de la population, à savoir notamment les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les personnes handicapées et celles appartenant à des minorités.

Ces temps difficiles font ressortir d'autant plus clairement la valeur et les bienfaits du sport. Le sport nous permet de célébrer l'humanité et ses plus nobles idéaux. C'est une source d'inspiration et de motivation à rechercher l'excellence par la détermination, l'autodiscipline et le sacrifice. Il prône le respect des individus au travers de leurs réalisations, quelles que soient leur nationalité, leur race ou leur situation socio-économique, et il rappelle avec force l'importance de la diversité et de

l'amitié. Le sport permet aussi de fédérer l'esprit humain et de créer un sentiment de solidarité entre des personnes qui sans cela seraient parfaitement étrangères les unes aux autres. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît ainsi le rôle du sport dans la réalisation des objectifs de développement durable en favorisant la tolérance et le respect, l'autonomisation de l'individu et de la collectivité, ainsi que ses bienfaits pour la santé, l'éducation et l'inclusion sociale.

La COVID-19 a eu des conséquences majeures sur le monde du sport. La plupart des grands événements sportifs ont été annulés ou reportés, notamment les Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo en 2020. Le monde commence tout juste à se relever de la COVID-19, et il va y avoir des problèmes importants à régler.

Le premier défi est de travailler avec le monde du sport pour trouver des moyens nouveaux et innovants d'atténuer les conséquences de la COVID-19. À Singapour par exemple, pour aider le secteur du sport à tenir le coup, le Gouvernement a apporté un soutien financier aux indépendants et aux entreprises du milieu du sport afin qu'ils puissent transformer leurs modèles économiques et adopter des solutions numériques. Le but est d'assurer la préservation de l'essentiel des capacités du secteur du sport et de donner aux professionnels du sport les moyens de s'adapter à un environnement de travail vraisemblablement différent après la COVID-19. Ces mesures visent également à préserver la vitalité du secteur du sport, laquelle contribue en retour à accroître l'intérêt porté au sport et à en développer la participation.

Deuxièmement, nous devons continuer à soutenir et à promouvoir le sport pour tous. Le sport joue un rôle important pour l'édification des nations et la cohésion sociale, et il favorise la santé, la qualité de vie et l'intégration sociale. À Singapour, le Gouvernement s'est engagé à rénover tous les gymnases publics pour qu'ils soient accessibles à tous et aménagés pour les personnes âgées d'ici 2026, ce dans le but d'aider les personnes handicapées et les personnes âgées à continuer à faire de l'exercice, et à rester en bonne santé et mobilisées grâce au sport. Le Gouvernement continuera également à encourager la participation des jeunes à tous les sports afin de les aider à devenir de jeunes adultes confiants et socialement engagés.

Troisièmement, il est important d'assurer la reprise en toute sécurité des événements sportifs ouverts aux spectateurs. Pour beaucoup de personnes, regarder des rencontres sportives en direct est au cœur de notre culture sportive et contribue à partager un vécu. Pour que des événements d'une telle ampleur puissent

reprendre en toute sécurité, Singapour a mis à l'essai des événements hybrides et en présentiel, dont font partie les manifestations sportives. C'est une étape importante dans la recherche d'un nouvel équilibre entre la sécurité de la population et la relance de l'économie.

En cette décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable, Singapour réaffirme sa détermination à s'appuyer sur le sport pour bâtir un avenir plus inclusif, durable et prospère pour notre population.

M. Bin Rasidi (Malaisie) (*parle en anglais*) : La Malaisie croit fermement que la pratique du sport est un facteur majeur de développement durable, en particulier pour la promotion du développement et de la paix. Nous restons convaincus que le sport est un outil puissant, car il possède une valeur universelle qui unit les peuples. C'est un élément important qui établit des liens entre les gens et contribue à développer le patriotisme et l'unité de notre nation. La Malaisie a vu comment le sport a rapproché les diverses communautés du pays pour renforcer le processus d'édification nationale.

En vue d'atteindre l'objectif de ne laisser personne pour compte, le Ministère malaisien de la jeunesse et des sports a présenté plusieurs cadres nationaux, régionaux et internationaux, dont font partie la politique nationale en matière de sport, le plan quinquennal de la Malaisie, le plan de travail quinquennal sur le sport 2016-2020 de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Toutes les activités et tous les programmes prévus visent à assurer une participation et une mise en œuvre ouvertes à tous, à tous les niveaux, y compris au niveau national, des États, des districts et des associations et clubs sportifs, ainsi qu'au niveau des organisations non gouvernementales, selon une approche multipartite.

Le sport pour tous, par exemple, est une initiative visant à encourager les Malaisiens à adopter un mode de vie sain et actif en cultivant un intérêt pour le sport, l'exercice physique et les loisirs. Pour traduire cette idée en actes, la Malaisie a mobilisé plusieurs programmes clés, tels que Fit Malaysia, la Journée nationale du sport, les Femmes et le sport, le e-sport, les Jeux des sports traditionnels et d'autres initiatives. Tous ces programmes comportent des mesures visant à assurer l'inclusivité dans les événements sportifs, en assurant la participation des personnes handicapées, des femmes, des familles et des personnes âgées. Ils requièrent par ailleurs la modernisation des installations et des

infrastructures sportives, ainsi que le renforcement des programmes d'éducation et de sensibilisation au sport. Tout cela a pour objectif de réaliser l'aspiration à devenir une nation sportive. Par ailleurs, ces initiatives sont spécialement conçues pour concorder avec les objectifs de développement durable no 3, sur la santé et le bien-être, no 4, sur l'éducation de qualité, et no 5, sur l'égalité des sexes.

Comme de nombreux pays dans le monde, la Malaisie a subi les nombreux effets néfastes de la maladie à coronavirus (COVID-19), notamment dans le domaine du sport et des loisirs. Les restrictions imposées aux déplacements ont posé trois grands défis à la Malaisie. Le premier d'entre eux consiste à maintenir les gens en bonne santé et actifs alors qu'ils sont confinés chez eux. Le deuxième défi est d'assurer la survie des entreprises du monde du sport et des loisirs. Le troisième défi consiste à entretenir la forme et les performances de nos athlètes et du grand public.

Consciente de l'importance d'un mode de vie sain et actif malgré le confinement à domicile, la Malaisie a lancé plusieurs activités, en tirant parti des technologies et des plateformes numériques. Parmi ces activités figurent des programmes virtuels de mise en forme, des compétitions de e-sport et des tutoriels pour une bonne hygiène de vie destinés aux individus et aux familles, ainsi que des webinaires sur divers sujets.

Des directives générales spéciales liées à la COVID-19 ont également été élaborées pour permettre aux athlètes nationaux qui se sont qualifiés pour les Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo de poursuivre leur entraînement dans divers établissements de formation afin de maintenir leur niveau de performance. Elles ont ensuite été étendues à d'autres athlètes, aux activités sportives en général et à l'ouverture d'installations sportives et d'entreprises œuvrant dans le secteur du sport. La Malaisie a également créé un fonds spécial pour le sport, qui a aidé des milliers d'associations sportives nationales et autres organismes sportifs agréés à rouvrir leurs entreprises, à organiser des activités sportives, à prendre des mesures pour passer au numérique et à favoriser les activités de recherche et de développement dans le sport. En outre, la Malaisie a lancé l'Académie nationale des entraîneurs, qui utilise une plateforme numérique pour mener des réunions, des discussions et des entretiens relatifs au sport et aux activités physiques.

Par ailleurs, la National Athletes Welfare Foundation a été créée pour venir en aide aux anciens

athlètes nationaux touchés par la pandémie. Outre des incitations financières, le Gouvernement a accordé des exonérations de loyer pour l'utilisation des installations et des locaux sportifs relevant du Ministère de la jeunesse et des sports.

Un effort de collaboration entre les États Membres est nécessaire pour surmonter pleinement les répercussions de la pandémie. Les organisations intergouvernementales régionales et internationales devraient utiliser les plateformes numériques, telles que les forums, les webinaires et les outils de conférences, pour aider les États Membres, notamment à partager et à échanger des connaissances, des compétences, des expériences et des données en vue d'adopter les nouvelles normes dans le domaine du sport.

Dans ce contexte, la Malaisie a participé à diverses plateformes, notamment le Forum ministériel du Commonwealth sur le sport et la COVID-19, le 23 juillet, les dixième et onzième réunions des hauts fonctionnaires de l'ASEAN chargés des sports et la troisième réunion des hauts fonctionnaires de l'ASEAN et du Japon chargés des sports, du 6 au 10 octobre, ainsi qu'à la table ronde du réseau des politiques du sport de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique, le 24 novembre.

Le pouvoir du sport de toucher des millions de personnes partout dans le monde et son potentiel d'émancipation, de motivation et d'inspiration sont universels et ne connaissent pas de frontières. La Malaisie restera un ardent défenseur du sport au service du développement et de la paix. Nous continuerons à participer à la réalisation des idéaux du sport, un instrument qui favorise l'intégration sociale, le développement économique, la paix, la fraternité, la solidarité, la non-violence et la tolérance. Nous continuerons également à défendre l'idée que le sport joue un rôle important dans la promotion de la paix, de la bienveillance et d'une concurrence saine entre les nations.

M^{me} Al-Thani (Qatar) (*parle en arabe*) : Au nom de l'État du Qatar, nous sommes heureux de participer à l'important débat d'aujourd'hui sur le thème du sport en tant que facteur de développement et de paix. Nous nous réjouissons vivement à la perspective de l'adoption du projet de résolution A/75/L.30, intitulé « Le sport, facteur de développement durable ». Nous nous sommes associés à cette initiative aux côtés de Monaco, en tant que Coprésidents du Groupe des amis du sport pour le développement durable.

Nos échanges ont lieu dans des circonstances exceptionnelles, qui ont grandement affecté toutes les sphères de notre vie quotidienne, y compris les activités sportives.

Le Département des affaires économiques et sociales a publié une note dans laquelle il souligne les conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur le sport, l'activité physique et le bien-être, ainsi que sur le développement social. Nous avons soutenu cette note avec Monaco dans une déclaration à laquelle se sont joints 118 autres États.

L'État du Qatar accorde une grande attention au sport, car nous croyons fermement qu'il peut être porteur d'un changement social positif favorable au développement durable. En vue de concrétiser sa vision nationale pour 2030, l'État du Qatar investit beaucoup dans la construction et l'amélioration d'installations sportives et de leurs infrastructures connexes conformément aux normes internationales. Ainsi, l'État du Qatar a pu accueillir avec succès de grandes rencontres sportives au cours des dernières décennies.

L'État du Qatar se réjouit d'accueillir le tournoi de la Coupe du monde de la Fédération internationale de football association dans deux ans, c'est-à-dire en novembre 2022. Cet événement mondial sera l'occasion de promouvoir les valeurs de paix, de développement et d'entente entre les peuples du monde. Nous sommes convaincus que cette manifestation exceptionnelle aura une grande influence sur la durabilité et la responsabilité sociale. La Commission d'organisation de la Coupe du monde 2022 a lancé un certain nombre de programmes et d'initiatives que je salue, notamment le programme « Generation Amazing » pour les jeunes, qui se sert des matchs de football pour promouvoir le développement et traiter les problèmes sociaux, conformément aux objectifs de développement durable. Nous espérons que cette rencontre en 2022 contribuera à promouvoir le bien-être et le développement socio-économique des peuples et que cette Coupe du monde sera le premier événement respectueux de l'environnement et sans émissions de carbone.

L'État du Qatar inclut d'importantes initiatives de sport dans les programmes de développement qu'il mène dans différentes parties du monde. Je tiens aussi à évoquer la Déclaration de Doha, qui est mise en œuvre par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime avec le concours de l'État du Qatar, en vue de privilégier l'éducation par le sport et d'empêcher les jeunes de se livrer à des activités criminelles dans de nombreux pays du monde.

Enfin, l'État du Qatar souligne sa détermination à continuer de soutenir les actions internationales afin de promouvoir le rôle du sport dans la réalisation du développement durable et l'établissement de la paix mondiale.

M^{me} Sulaiman (Brunéi Darussalam) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, nous remercions le Secrétaire général pour son rapport complet (A/75/155/Rev.1) sur cette question. Nous félicitons également tous les États Membres et les entités des Nations Unies, qui encouragent systématiquement la pratique du sport comme moyen de promouvoir le développement et la paix.

Nous nous associons aux autres orateurs pour saluer le rôle joué par le sport, non seulement pour faire progresser le développement, la paix et le progrès social, mais aussi pour le soutien fondamental qu'il apporte à la santé sur le plan physique et, surtout, mental. Nous nous félicitons de la reconnaissance du sport comme facteur important de développement durable par la tolérance et le respect qu'il prône. En parallèle, il contribue à l'autonomisation des femmes, des jeunes et des personnes handicapées.

En ces temps difficiles, beaucoup de personnes se sont tournées vers le sport pour surmonter les difficultés nées des incertitudes liées à la maladie à coronavirus (COVID-19), qui a entraîné la fermeture de nombreux établissements de loisirs. Le monde du sport s'est toutefois montré à la hauteur de la situation et a proposé, dans le monde entier, des solutions pour faire du sport en intérieur et en extérieur.

Le Brunéi Darussalam a mis en œuvre une politique sportive nationale qui désigne le sport comme un élément central et l'une des solutions les plus efficaces pour améliorer la qualité de vie. Le sport nous offre notamment un cadre pour communiquer, nous comprendre et créer de nouveaux liens avec les peuples par-delà les nations et les frontières. Lorsqu'on s'en sert de la meilleure des façons, le sport est un outil puissant pour promouvoir et favoriser la paix et l'harmonie, non seulement au niveau national mais aussi à l'échelle du globe. En créant des relations, du respect et des échanges entre diverses catégories de populations, le sport peut également être un moyen de dissuasion pour prévenir les conflits et les tensions.

Au Brunéi Darussalam, l'éducation physique a toujours été au centre de notre programme national d'enseignement. Nous favorisons l'apprentissage par le jeu, dès le plus jeune âge. Ce programme se poursuit jusqu'à

l'enseignement secondaire. Au niveau post-secondaire, le Gouvernement a veillé à ce que nos établissements universitaires et d'enseignement supérieur disposent des infrastructures et des équipements sportifs nécessaires.

En tant que petite nation, nous croyons qu'il est important de partager et d'interagir avec les personnes au-delà de nos frontières, afin de promouvoir une meilleure compréhension et un meilleur apprentissage des cultures et des connaissances sportives. Ce faisant, nous encourageons nos écoliers et nos jeunes à participer à des tournois régionaux et internationaux afin de promouvoir la confiance et le respect mutuels, la tolérance et une meilleure appréciation des autres cultures et modes de vie, tout en forgeant des liens d'amitié durables.

Face aux différents problèmes actuels, le Brunéi Darussalam estime que le sport peut servir d'exutoire sain pour lutter contre les problèmes sociaux, tels que l'abus de drogues, l'extrémisme violent et les problèmes de santé mentale.

Comme d'autres États Membres, le Brunéi Darussalam a toujours participé activement à la célébration, chaque année le 6 avril, de la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix. Nous fêtons cette journée en organisant, entre autres, un événement national de course à pied et un événement sportif local, avec la collaboration et la participation de tous les segments de la société par une mobilisation de l'ensemble du pays. Notre objectif est d'inculquer les principes et la valeur du sport pour tous et de promouvoir l'inclusivité, de renforcer les liens familiaux, de sensibiliser aux questions de santé et de favoriser le plaisir du sport pour tous dans la société brunéienne.

Le Gouvernement fait aussi de la promotion du sport une de ses grandes priorités pour la population. Il a investi dans des infrastructures de loisirs, à l'image notamment du parc public de 12 hectares situé au cœur de la capitale, où les gens peuvent pratiquer des activités sportives et de loisirs, et qui a redynamisé Bandar Seri Begawan en tant que centre pour ces activités. Pour favoriser une meilleure entente et contribuer à préserver l'harmonie de la Communauté de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, le Brunéi Darussalam a par ailleurs accueilli divers événements sportifs régionaux qui ont servi à promouvoir la valeur de la diversité.

Le Brunéi Darussalam réaffirme sa volonté de travailler avec les autres États Membres et les organismes régionaux et internationaux concernés pour promouvoir le sport, d'autant plus que ce type d'activités

contribue à la réalisation des objectifs de développement durable. Nous sommes également favorables au partage des meilleures pratiques dans le domaine du sport en vue de promouvoir les programmes au service du développement et de la paix avec d'autres États Membres. Nous pensons que cela permettra de développer, d'améliorer et de consolider nos relations avec les autres États Membres. Cela contribuera aussi à favoriser la paix et le développement durable en fédérant la communauté mondiale par la cohésion sociale et l'épanouissement des jeunes.

Comme l'a déclaré en août 2008 le Conseiller spécial pour le sport au service du développement et de la paix, M. Wilfried Lemke, « le sport établit des ponts entre les individus et les communautés, fournissant un terreau fertile pour semer les germes du développement et de la paix. »

M^{me} Hayworth (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Au nom et sur l'invitation de la délégation des États-Unis, j'ai l'honneur de m'adresser aux membres de l'Assemblée générale à l'occasion de l'examen de la question du sport au service du développement et de la paix.

Je suis le docteur Nan Hayworth. Je suis docteur en médecine et la première femme médecin élue pour un mandat complet de membre de la Chambre des représentants des États-Unis. Dans la logique de notre objectif commun aujourd'hui, je suis membre du Conseil présidentiel des sports, de la condition physique et de la nutrition, dont je suis la représentante au sein du conseil scientifique.

Depuis 1956, le Conseil présidentiel sensibilise les Américains aux bienfaits de l'exercice, de l'activité physique et d'une alimentation saine tout au long de la vie. Nos membres sont des athlètes, des médecins, des professionnels de la condition physique et des entrepreneurs nommés par le Président pour travailler avec le Département de la santé et des services sociaux des États-Unis sur diverses initiatives visant à susciter et promouvoir des actions volontaires et citoyennes afin d'améliorer le bien-être de chaque communauté dans notre pays.

Au cours des deux dernières années, le Conseil présidentiel a donné la priorité au sport chez les jeunes en promouvant la stratégie nationale pour la jeunesse et les sports, qui est une feuille de route pour fédérer la culture sportive des jeunes de notre pays autour d'une vision commune, le but étant de motiver tout le monde à

s'impliquer et à pouvoir pleinement pratiquer une activité physique et sportive saine, sans distinction fondée sur la race, l'origine ethnique, le sexe, les capacités ou la situation géographique.

La pratique sportive forme des corps sains et des esprits agiles, des individus capables et des équipes productives, des communautés dynamiques et des nations robustes. En cette année où tous les États Membres ici représentés ont souffert des perturbations et des malheurs causés par une terrible pandémie, les citoyens des États-Unis approuvent certainement de tout cœur l'initiative du Secrétaire général, dans son rapport intitulé « Le sport, catalyseur de la paix et du développement durable pour tous à l'échelle mondiale » (A/75/155/Rev.1), de faire le point sur les moyens de renforcer la résilience mondiale grâce à l'investissement et à l'innovation dans le sport et les politiques y afférentes, afin de contrer les chocs futurs.

Au nom de la délégation des États-Unis, je félicite le Secrétaire général. Son rapport souligne l'importance de l'activité physique et du sport pour atténuer l'incidence de la pandémie sur la santé et le bien-être, ce qui est à la fois opportun et essentiel. La Division du développement social inclusif du Secrétariat, qui est extraordinairement efficace, mérite également d'être félicitée pour le travail infatigable fourni tout au long de l'année, notamment sa note de synthèse de mai intitulée « Les conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur le sport, l'activité physique et le bien-être, et ses effets sur le développement social ».

La réunion du Groupe international d'experts sur les conséquences de la COVID-19 pour la sécurité des grands événements sportifs, qui a été organisée en ligne par l'ONU le 15 juillet, a cimenté le consensus selon lequel consacrer des politiques et des ressources à la pratique sportive et aux mesures préventives pour protéger la santé, la sûreté et la sécurité est un investissement essentiel dans la résilience, afin de contrer les menaces actuelles et futures pour la santé et le bien-être dans le monde entier.

Ces derniers mois, des lueurs d'espoir sont apparues, montrant que ces efforts assidus pour tenir compte des précautions prises contre la pandémie permettent au sport de revenir dans nos vies. Une lumière radieuse se profile à l'horizon de la nouvelle année, avec les Jeux de la XXXII^e Olympiade, aujourd'hui connus sous le nom de Tokyo 2021.

Le projet de résolution intitulé « Le sport, facteur de développement durable » (A/75/L.30), dont l'Assemblée est saisie aujourd'hui, reconnaît que les Mouvements olympique et paralympique apportent une contribution inestimable en faisant du sport un moyen unique de promouvoir la paix et le développement. Ce projet de résolution rappelle surtout l'autonomie du sport – un principe cher à tous ceux qui tiennent à un jeu équitable et fondé sur des règles. Les institutions sportives internationales doivent être libres d'instaurer leur propre bonne gouvernance et des mécanismes équitables de règlement des différends, affranchis des influences extérieures qui pourraient chercher à instrumentaliser le sport. L'autonomie du sport peut offrir aux jeunes des moyens positifs et constructifs de se relier à leurs pairs et constituer une activité sûre pour éviter la radicalisation qui conduit à la violence et à l'extrémisme – des avantages dont témoigne cette année la rencontre de Football for peace à l'ONU.

Les États-Unis ont eu le plaisir de se joindre à l'État du Qatar pour l'organisation conjointe de cet événement majeur, prouvant ainsi que le sport favorise la tolérance et le respect, la persévérance et l'égalité – en réunissant des jeunes de différents milieux autour de leur passion commune pour la compétition loyale dans un environnement ouvert à tous. Ici, le terrain de jeu devient le fondement de la paix.

Puisque les États-Unis se joignent au consensus sur le projet de résolution qui nous est présenté aujourd'hui, nous tenons à préciser que cela n'implique pas que les États doivent adhérer à des instruments auxquels ils n'ont pas encore adhéré, ou appliquer les dispositions d'instruments relatifs aux droits de l'homme qu'ils n'ont pas acceptés. En nous ralliant au consensus sur le projet de résolution, nous ne reconnaissons aucun changement dans l'état actuel des traités ou du droit international coutumier. Nous comprenons également la réaffirmation des documents antérieurs dans le projet de résolution s'applique à ceux qui les ont affirmés à l'origine et, dans le cas des traités internationaux, à leurs États parties.

En ce qui concerne les références au Programme de développement durable à l'horizon 2030, nous avons évoqué nos préoccupations dans notre déclaration générale du 18 novembre. En ce qui concerne le paragraphe 9 du projet de résolution, nous appuyons l'accent mis sur la formation et le perfectionnement continus des professeurs d'éducation physique, des entraîneurs sportifs et des animateurs communautaires, et nous

soulignons que les États-Unis le font en étant conscients et respectueux des limites de notre autorité au niveau fédéral en matière d'éducation, qui relève principalement de nos autorités aux niveaux des États et local.

Au nom des États-Unis, j'ai le privilège d'exprimer notre profonde gratitude pour le Plan d'action des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix, et de faire part de notre désir enthousiaste de poursuivre ce travail essentiel avec l'ensemble des parties prenantes. Alors que les États Membres entrevoient ensemble l'avenir prometteur qui nous attend après cette pandémie, puissent tous les peuples renouveler leur intérêt, leur engagement et leur plaisir à l'égard du sport, et profiter de sa capacité de nous unir dans notre marche vers une santé, une prospérité et une harmonie toujours plus grandes.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Le sport est un important moyen d'améliorer la santé des personnes et un indicateur clef du développement social et du progrès humain. Face aux immenses défis posés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le sport peut améliorer notre santé physique, nous aider à nous protéger du virus, nous motiver à viser l'excellence et nous inciter à vaincre cette pandémie. Le sport peut aider les peuples du monde à renforcer leur unité et à s'épanouir ensemble.

L'esprit olympique reste un désir et une quête que partagent les peuples du monde entier. Le Mouvement olympique moderne a rapproché des personnes appartenant à différents pays, races et cultures, amélioré l'entente mutuelle, facilité l'intégration sociale et contribué à la promotion de la paix et du développement dans le monde.

Le Gouvernement chinois attache une grande importance à ce projet sportif et reste un défenseur du Mouvement olympique, auquel il continue de contribuer et de participer. Beijing a accueilli les très réussis Jeux olympiques d'été 2008. En 2022, la ville accueillera les XXIV^e Jeux olympiques d'hiver, ce qui fera de Beijing la première ville à avoir accueilli à la fois les Jeux olympiques d'été et ceux d'hiver. Ces Jeux olympiques d'hiver seront les premiers du genre à concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui aura régi l'ensemble du processus, des candidatures et de la sélection jusqu'à la célébration, en passant par les préparatifs.

Malgré les effets de la pandémie, la Chine surmontera les difficultés pour terminer la construction du stade principal, des installations sportives et des

infrastructures connexes d'ici la fin de l'année. D'autres préparatifs sont également menés à un rythme régulier et de façon ordonnée. La Chine mettra tout en oeuvre pour offrir au monde des Jeux olympiques d'hiver spectaculaires, exceptionnels et captivants.

Les Jeux olympiques d'hiver de Beijing seront des Jeux olympiques verts qui donneront la priorité à la préservation et au respect de l'environnement ainsi qu'à la conservation des ressources. Tous les nouveaux bâtiments construits pour les sports sur glace, ainsi que les sites qui ne sont pas destinés à accueillir des rencontres sportives, répondront aux normes trois étoiles de construction écologique. Tous les bâtiments sportifs seront alimentés par une électricité 100 % verte. Quatre sites de sports sur glace utiliseront la technologie de fabrication de glace la plus respectueuse de l'environnement, à très faibles émissions de carbone.

Les Jeux olympiques d'hiver de Beijing seront le fruit de victoires et d'efforts communs afin de promouvoir le développement coordonné des provinces de Beijing, Tianjin et Hebei, d'accélérer l'essor du sport, de la culture et du tourisme, et de faire participer 300 millions de personnes aux sports d'hiver, de sorte que la population en profite réellement grâce à la démocratisation de l'éducation olympique.

Les Jeux olympiques d'hiver de Beijing seront des Jeux nobles. La Chine se félicite vivement de la participation active des délégations de tous les pays en vue de renforcer la coopération sportive et les échanges interpersonnels, de perpétuer l'esprit olympique et de promouvoir des échanges qui soient bénéfiques pour notre civilisation, en marchant ensemble dans la quête d'un objectif « plus haut, plus vite et plus fort ».

Les Jeux olympiques d'hiver de Beijing seront des Jeux exempts de corruption. Nous allons intensifier nos efforts afin de combattre la corruption, d'instaurer une bonne gouvernance, d'exercer un contrôle et une supervision sur l'ensemble du processus et d'adopter une politique de tolérance zéro face au dopage. La Chine va organiser un événement spectaculaire, qui sera cependant économe et rentable, soit la garantie de Jeux olympiques d'hiver aussi purs et propres que la glace et la neige. Retrouvons-nous à Beijing en 2022. La Chine se réjouit de pouvoir compter sur le soutien et la participation de tous aux Jeux olympiques d'hiver de Beijing.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat au titre du point 11 de l'ordre du jour et de ses sous-points

a) et b). Nous allons maintenant examiner le projet de résolution A/75/L.30.

À cet égard, comme le projet de résolution n'ayant été distribué que ce matin, il faudra déroger à la disposition pertinente de l'article 78 du Règlement intérieur, qui se lit comme suit :

« En règle générale, aucune proposition n'est discutée ni mise aux voix à une séance de l'Assemblée générale, si le texte n'en a pas été distribué à toutes les délégations au plus tard la veille de la séance. »

Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que l'Assemblée approuve ma proposition de déroger à l'article 78.

Il en est ainsi décidé.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/75/L.30, intitulé « Le sport, facteur de développement durable ».

Je donne la parole au représentant du Secrétariat.

M. Nakano (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : J'informe les membres que, depuis le dépôt du projet de résolution, outre ceux qui sont énoncés dans le document publié sous la cote A/75/L.30, les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Afghanistan, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Argentine, Arménie, Bangladesh, Bélarus, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Canada, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Dominique, El Salvador, Espagne, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Ghana, Grèce, Guatemala, Inde, Indonésie, Irlande, Islande, Israël, Jamaïque, Japon, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Mexique, Monténégro, Nigéria, Oman, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Saint-Marin, Sao Tomé-et-Principe, Serbie, Sierra Leone, Slovaquie, Soudan, Suisse, Tadjikistan, Tchéquie, Thaïlande, Togo, Turquie, Turkménistan, Uruguay, Ouzbékistan et République bolivarienne du Venezuela.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution A/75/L.30 ?

Le projet de résolution A/75/L.30 est adopté (résolution 75/18).

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole aux orateurs au titre des explications de position, je rappelle aux délégations que les explications de position sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Ghadirkhomi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : J'ai demandé la parole pour expliquer la position de ma délégation sur la résolution 75/18, intitulée « Le sport, facteur de développement durable ».

Je tiens avant tout à remercier les Missions permanentes de Monaco et du Qatar, qui ont cofacilité les négociations sur cette résolution annuelle.

Ma délégation s'est associée au consensus sur la résolution. Toutefois, en ce qui concerne l'adoption de

politiques, directives et programmes nationaux relatifs aux sports et à l'éducation physique, y compris, entre autres, sur les questions du « sport au service du développement et de la paix », du « sport pour tous, sans discrimination d'aucune sorte », comme mentionné au paragraphe 10 de la résolution, ainsi que celles figurant au paragraphe 6, nous tenons à réaffirmer que le droit, les réglementations et les priorités nationales de l'Iran, de même que les instruments, plans et programmes internes, jouiront d'une priorité absolue et seront considérés comme la base unique et définitive d'action et de référence.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le seul orateur au titre des explications de position.

L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen du point 11 de l'ordre du jour et de ses alinéas a) et b).

La séance est levée à 11 h 25.